



# Les lycées d'Elbeuf pourraient être amputés de 100 élèves à la rentrée 2024

Une délibération votée fin juin par la Région a défini les spécialités du nouveau lycée de Bourg Achard. Ce choix risque d'affecter les effectifs des établissements elbeuviens.



Le lycée Maurois est un des deux lycées d'Elbeuf qui risquerait d'être concurrencé dans ses enseignements.

Les filières numériques et sciences informatiques ([NSI](#)) et sciences de l'ingénieur (SI) feront partie des sept spécialités enseignées au nouveau lycée international Louis-de-Broglie à [Bourg-Achard](#). C'est ce que prévoit une délibération adoptée à la majorité lors de la dernière séance plénière de la Région Normandie, lundi 26 juin 2023.

La décision prendra effet à la rentrée de septembre 2024, avec l'ouverture de l'établissement.

Laurent Bonnaterre, maire de [Caudebec-lès-Elbeuf](#) et conseiller régional, a déploré ce choix pédagogique lors de la prise de cette résolution. Celui-ci vient, d'après lui,

concurrer directement les établissements elbeuviens et fragilise leurs effectifs.

« L'une de ces spécialités est enseignée à Ferdinand-Buisson et l'autre à André Maurois, détaille-t-il. Ce sont des filières porteuses. Elles attirent des jeunes du plateau de l'Eure qui fréquentent les lycées elbeuviens afin de profiter de cette offre. Cela ajoute aussi de la mixité au sein des établissements. »

Une concertation absente

L'élu regrette aussi que cette décision ait été prise, selon lui, « sans concertation » avec les établissements concernés, alors même que le projet de délibération a fait l'objet d'échanges entre la Région et le rectorat.

« J'ai eu les deux proviseurs concernés au téléphone quand j'ai reçu le projet de délibération et ils n'étaient pas au courant de ces orientations, avance-t-il. Je ne trouve pas cela acceptable. »

[Elbeuf](#) : Avec les « Cordées de la réussite », le lycée Maurois veut offrir plus de perspectives à ses élèves

Son unique vote n'a pas pu empêcher l'adoption de la délibération, approuvée en séance plénière.

Celle-ci comprenait non seulement l'adoption des filières, mais aussi le nom du lycée, ainsi que les modalités de recrutement des élèves depuis le collège.

Un point que rappelle Bertrand Deniaud, vice-président à la région, chargé des lycées et des questions d'éducation.

Répartir les élèves de Pont-Audemer

« La création du lycée de Bourg-Achard doit surtout permettre de mieux répartir les effectifs d'élèves avec le lycée Jacques-Prévert de Pont-Audemer qui comporte 1300 élèves pour 900 places, rappelle-t-il. On a travaillé à la sectorisation avec le rectorat pour qu'il y ait 1000 élèves à Bourg Achard et que Pont-Audemer retrouve une capacité optimale. Trois collèges ont été placés en collège de secteur pour alimenter ce lycée. On aurait pu en mettre plus. On a justement limité pour ne pas vider le territoire d'Elbeuf et pour une question d'équité. »

[Lycée Buisson d'Elbeuf](#) : l'éta-

### [blissement devient une référence pour les métiers de la chimie](#)

La définition des filières répond aussi à cette logique. « Les filières [NSI](#) et [SI](#) sont présentes à [Pont-Audemer](#), si on voulait que tout le monde puisse être réparti, il fallait aussi qu'il y ait l'intégralité des filières, justifie [Bertrand Deniaud](#). Finalement, cela n'a pas été le cas puisque la rectrice a refusé une matière de SVT en spécialité. »

### Une centaine d'élèves en moins à [Elbeuf](#)

Le vice-président confirme toutefois que les lycées d'Elbeuf seront affectés, par la présence d'un lycée plus proche pour les élèves du plateau du [Maurois](#).

« Dans les prévisions, il devrait y avoir une baisse d'effectif d'environ une centaine d'élèves à [Elbeuf](#), reconnaît-il. C'est légèrement moins qu'à [Pont-Audemer](#). Mais pour l'instant, ce n'est que de la projection. Est-ce que la carte scolaire va être respectée par les parents ? On n'en sait rien. »

Enfin, l'élu assure avoir averti la totalité des acteurs, avant l'adoption de la délibération : « Tous les éléments contenus dans la délibération ont été présentés au conseil académique de l'éducation nationale (structure consultative, composée notamment de personnels des établissements d'enseignement et de formation et de parents, étudiants, syndicats d'enseignement) courant mai, puis en commission éducation à la région, début juin et il n'y a eu aucune question, pointe-t-il. Cela fait des années que le chantier est lancé et qu'on a ces discussions avec la rectrice. Tout a été très clair depuis le début. »